

# Formation Porteur

## Description du poste

Son travail est très diversifié, il transporte le corps et le cercueil de la mise en bière jusqu'à l'inhumation ou la crémation, met en place les articles funéraires et peut être amené à assister le maître de cérémonie ou l'assistant et conseiller funéraire pendant les obsèques.

Il doit également assurer l'entretien et l'installation du matériel, il peut être amené à exercer la profession de chauffeur et vice-versa.

## Comment devenir porteur

Par le biais de son entreprise, le futur porteur doit suivre une formation définie par le décret n° 95-653 du 9 mai 1995.

Il s'agit d'un niveau 1 comptant 16 heures de formation.

Il peut ensuite choisir de compléter sa formation par les formations de préparation aux diplômes funéraires.

Il peut également choisir de poursuivre avec une formation d'Agent d'accueil des familles.

## Objectifs de la formation

Le stagiaire sera capable d' :

Exécuter tous travaux de fossoyage, exhumations, ouverture et fermeture de caveau

Porter les cercueils, assurer la conduite du corbillard

Remise d'un support pédagogique recouvrant tout le programme obligatoire

## Moyens pédagogiques

Projections de présentations, d'exercices et de vidéos, Cas pratiques, QCM, jeux de rôles

Psychologie et sociologie du deuil

## DUREE

16 heures soit 2 jours de formation (8 heures/jour)

## Contenu

Législation et réglementation funéraires

Hygiène et sécurité

Psychologie et sociologie du deuil

## Sanction de la formation

Attestation de présence délivrée par le centre attestant que le stagiaire a suivi la totalité de la formation obligatoire.

## Intervenants

La formation est assurée par des **professionnels du funéraire**

## Prérequis

Etre majeur

Parler la langue française

Remise du **dossier pédagogique**